

AU CŒUR DES INÉGALITÉS : LES FEMMES !

Dans la lutte aux inégalités, les travailleuses – comme l'ensemble des femmes au Québec --, ont un important rattrapage à faire. L'un des aspects qui contribueraient à améliorer leur situation – du moins au plan financier – est l'augmentation du salaire minimum.



L'importance de la hausse du salaire minimum pour les femmes

De toutes les personnes travaillant au salaire minimum, 58% sont des femmes, pourcentage constant depuis plusieurs années. Depuis le 1^{er} mai dernier, le salaire minimum est de 10,75\$/heure. Avec cette augmentation de 0,20\$/heure, le gouvernement dit viser une hausse des conditions de vie des personnes travaillant à faible revenu... tout en respectant la capacité de payer des entreprises dans un contexte de concurrence².

Or, même lorsqu'on travaille à temps plein, le salaire minimum actuel ne permet pas de vivre décemment, de sortir de la pauvreté, de s'alimenter sainement, de vivre dans un logement adéquat, de sortir avec les enfants, de combler les besoins de première nécessité... à plus forte raison quand on travaille à temps partiel !

Faut-il rappeler que 66% des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes qui font moins de 30h/semaine³?

Il se trouve également qu'au Québec, toujours selon l'ISQ, en additionnant le nombre de personnes au salaire minimum et celles dont le salaire horaire est plus élevé d'à peine 10%, il y avait plus de 455 500 bas salariés en 2014, soit plus de 1 personne salariée sur 10 (13%).⁴ De ce nombre, 57% sont des femmes et 60% ont plus de 24 ans.⁵

Les femmes sont donc surreprésentées dans les emplois faiblement rémunérés, dont ceux au salaire minimum.

Les femmes valent plus que des miettes!

Devant l'écart qui se creuse entre les plus riches et les plus pauvres, des voix de plus en plus nombreuses – dont la FTQ -- se font entendre pour réclamer la hausse du salaire minimum à 15\$ l'heure, soit un « salaire viable », concept proposé par l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS). Un salaire viable permettrait aux personnes visées de subvenir aux besoins de base de leur famille et de vivre décemment. Le but du salaire viable n'est pas d'atteindre le seuil de faible revenu, mais bien de le dépasser pour permettre une véritable sortie de la pauvreté. Ce salaire viable tiendrait également compte du coût de la vie qui varie d'une région à l'autre.⁶

La FTQ propose de faire passer le salaire minimum de 10,75\$ (mai 2016) à 14,95\$ (mai 2022), soit une hausse étalée sur six ans, comme cela se fait dans les États de New York et de la Californie.



² Hausse du salaire minimum à 10,75\$ l'heure le 1er mai 2016, Infodimanche.com, 30 janvier 2016 [en ligne] [http://www.infodimanche.com/actualites/societe/284248/hausse-du-salaire-minimum-a-1...].

³ Bilan de la Stratégie d'intervention d'Emploi-Québec à l'égard de la main-d'œuvre féminine, Gouvernement du Québec, Emploi-Québec,

Direction de l'analyse et de l'information sur le marché du travail, 2014, p. 5.

⁴ FTQ, Minimum 15\$ - Ensemble, exigeons un salaire minimum à 15 dollars!, feuillet d'information, été 2016, pp. 1-2.

⁵ J. Legault, Ces pauvres qui travaillent, Le Journal de Montréal, 28 avril 2016, [en ligne] [http://www.journaldemontreal.com/2016/04/28/ces-pauvres-qui-travaillent]

⁶ FTQ, Minimum 15\$ - Ensemble, exigeons un salaire minimum à 15 dollars!, op. cit., p. 1.

DE QUI, DE QUOI PARLE-T-ON?

SELON L'ISQ⁹ ...

- 211 500 personnes étaient rémunérées au salaire minimum en 2015, alors qu'elles étaient 210 200 en 2014;
- elles représentent 6% de toutes les personnes salariées au Québec;
- les femmes représentent 58% de ce groupe

DE PLUS¹⁰,

- 50% des personnes au salaire minimum ne sont pas aux études;
- de celles-ci, les 2/3 ont un emploi à temps plein (30h et +/sem.);
- parmi celles qui occupent un emploi à temps partiel, 54% le font de manière involontaire;
- 52% de la population au salaire minimum détient un diplôme d'études postsecondaires.

EN OUTRE,

- 25% des femmes sur le marché du travail sont à bas salaire (contre 17% pour les hommes)¹¹;
- certains secteurs sont plus propices aux faibles salaires : hébergement, restauration, commerce de détail...¹²
- seulement 8% des personnes salariées syndiquées sont à bas salaire, contre 29% chez les non-syndiquées¹³.

Quand le salaire ne remplit pas notre assiette !

Au Québec, nombreuses sont les personnes ayant recours à des banques alimentaires parce que leur revenu d'emploi est insuffisant pour couvrir leurs dépenses de base, dont celles reliées à l'alimentation. Ainsi, en 2015, c'est plus de 10,5% des usagers et usagères des banques alimentaires qui occupent un emploi sans être capable de joindre les deux bouts⁷.

!!!

En 2013, des chercheurs de Statistique Canada ont révélé que, lorsqu'exprimé en dollars constants, le salaire minimum moyen au Canada était identique à celui de 1975...⁸

**MINIMUM
15\$**



Alexandre Leduc

⁷ Les banques alimentaires du Québec, *Bilan-faim Québec 2015, Statistiques compilées du 1er au 31 mars 2015, 2015*, [en ligne] [www.banquesalimentaires.org/wp-content/uploads/2015/11/BilanFaimQc2015_FINAL.pdf], in FTQ, *Pourquoi un salaire minimum à 15\$ l'heure?*, Service de la recherche, 15 septembre 2016, p. 7.

⁸ FTQ, *Pourquoi un salaire minimum à 15\$ l'heure?*, Service de la recherche, 15 sept. 2016, p. 8.

⁹ ISQ, *Employés rémunérés au taux du salaire minimum, résultats selon diverses caractéristiques de la main-d'œuvre, de l'emploi et du milieu de travail, Québec, 2016*, [en ligne] [www.stat.gouv.qc.ca/docs-hmi/statistiques/travail-remuneration/remuneration-horaire-hebdomadaire/employe_remunere.html], in FTQ, op. cit., p. 10.

¹⁰ ISQ, *Pouvoir d'achat et durée du travail de la population non étudiante travaillant au salaire minimum, avril 2013*, [en ligne] [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/bulletins/pouvoir-achat-etudiant-minimum.pdf], in FTQ, op. cit., p. 10.

¹¹ P.-A. Normandin, *Les femmes et les immigrés encore au bas de l'échelle*, *La Presse Plus*, 29 avril 2016, p. A9.

¹² Idem.

¹³ Idem.